

VZ infos

LE MOT DU MAIRE



Chères Vicoises, chers Vicois,
Chères Lagraulassiennes,
chers Lagraulassiens,

Avec la rentrée des classes, c'est toute l'activité éducative des associations sportives et culturelles qui reprend son cours. Vic-Fezensac est, à ce titre, une commune particulièrement dotée. L'offre pour nos jeunes est large, variée et de qualité grâce à l'engagement de nombreux bénévoles et des différents éducateurs.

La Mairie de Vic-Fezensac est évidemment très fière de cette vie associative dense. Nous soutenons, d'ailleurs, depuis des années, le monde associatif et notamment les écoles de sport. Peut-être en faisons nous trop, peut-être pas assez : chacun se fera son idée. Néanmoins, nous sommes bien présents sur le sujet et restons des interlocuteurs attentifs, bien au delà de ce qui se pratique dans des communes similaires.

Aussi, à l'heure où les fonds nationaux en faveur du sport sont annoncés en baisse, je veux réaffirmer mon attachement et mon soutien pour nos écoles sportives mais aussi culturelles. Plus que la pratique d'une activité, ce sont des véritables écoles de la vie, des lieux d'apprentissage essentiels pour notre jeunesse.

Bien à vous,

Le Maire,
Michel Espié

SOMMAIRE

Actualité municipale.... p. 2-5

**Page du groupe
minoritaire p. 6**

Pentecôte 2018 p. 7

La petite histoire..... p. 8

Ville de



VIC-FEZENSAC

FESTIVITES DE PENTECOTE : UN BILAN FINANCIER 2018 POSITIF

Au delà du bilan sécurité et du bilan moral des festivités de Pentecôtavic, qui se sont avérés encourageants pour cette édition 2018, il est maintenant l'heure du bilan financier. Et, bonne nouvelle

cette année, les résultats sont positifs. Pour la première fois, les comptes s'équilibrent.

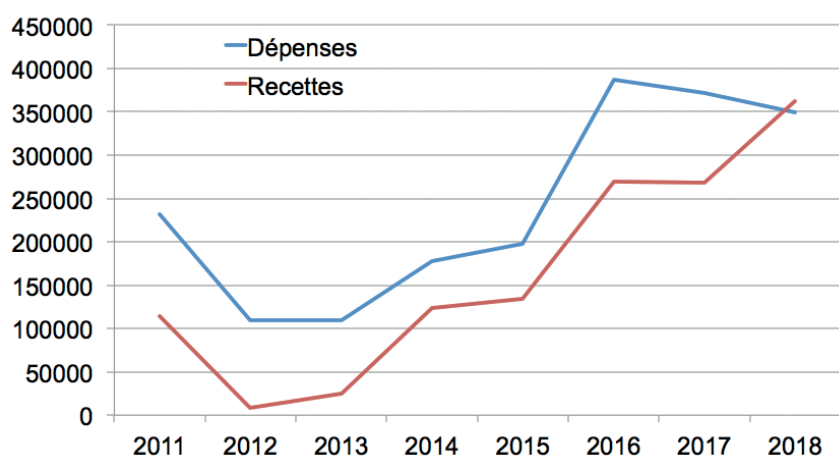
En effet, grâce à la décision de Monsieur le Maire de fermer la ville et aux investissements des années précédentes, les dépenses ont pu être stabilisées. Dans le même temps, l'augmentation du prix d'entrée (10€) a permis des

recettes plus importantes. Ainsi, en 2018, les festivités de Pentecôte n'auront rien coûté à la collectivité.

La Municipalité reste prudente, pour les années à venir, mais espère que le budget des festivités de Pentecôte pourra ainsi s'équilibrer chaque année afin de pérenniser la fête tout en préservant le budget communal.

Bilan financier

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
		années de suspension				avec fermeture du périmètre		
Dépenses en euros (hors coûts de personnel)	232 080	109 378	109 694	177 679	197 902	387 471	371 997	348 984
Recettes en euros	113 802	8125	25 008	123 932	134 460	268 984	267 694	361 970
Total en euros	-118 278	-101 253	-84 685	-53 746	-63 442	-118 487	-104 303	+12 986



Evolution des recettes et dépenses depuis 2011

Chiffres de la fréquentations 2018

	2016	2017	2018
Entrées payantes	27 039	21 768	23 016
Campeurs	4 745	6 302	6 907
Bracelets gratuits	3 800	4 700	4 200
Bracelets CTV	/	2 300	1 630
Total visiteurs	35 584	35 070	35 753

RAPPEL : REGLEMENTATION EN MATIERE D'ENTRETIEN ET DE TAILLE DES HAIES.

L'élagage et l'entretien des haies communales de Vic-Fezensac ont été récemment réalisés par les agents municipaux. Néanmoins, il n'est pas du ressort de la Municipalité de tailler les haies des particuliers.

Aussi, la Mairie de Vic-Fezensac tient à rappeler que chaque propriétaire est tenu d'entretenir et de tailler régulièrement ses haies et ses arbres (art. 673 du Code Civil) même s'ils débordent sur le domaine public (art R116-2-5 du Code de la Voirie Routière). Chaque habitant est donc invité à veiller à l'entretien de ses arbres et de ses haies afin de ne pas empiéter trop largement sur le domaine public et maintenir un cadre de vie le plus agréable possible.



AMENAGEMENT PAYSAGER : DES SAUGES POUR LUTTER CONTRE LES MAUVAISES HERBES.



Afin de rendre plus agréable l'espace de vie dans notre commune, les services « espaces verts » de la Mairie de Vic-Fezensac s'efforcent d'entretenir au mieux nos parcs et autres recoins de verdure à l'image du réaménagement du parc urbain il y quelques mois.

Or, en la matière, l'interdiction des produits phytosanitaires, en vigueur depuis l'an dernier, implique de réfléchir davantage et de renouveler les pratiques. Il a fallu s'adapter et trouver des solutions afin de lutter contre les mauvaises herbes. Si ce n'est pas toujours aisé sur toutes les parties du domaine public notamment au niveau des trottoirs et parkings,

certains petits aménagements ont été réalisés dans les espaces verts afin de limiter la prolifération de plantes indésirables.

C'est le cas par exemple à proximité du monument aux morts où des sauges aux couleurs variées ont été plantées tout le long des balustres. Cela a permis de rendre le lieu plus agréable mais aussi de d'empêcher l'installation de hautes herbes.

La Municipalité espère développer les petits aménagements de ce type dans les années à venir et remercie les agents des espaces verts qui, en la matière, sont force de propositions.

RENTREE SCOLAIRE 2018 : RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS



Comme annoncé avant les vacances d'été, la rentrée scolaire 2018 a été marquée par le retour à la semaine à quatre jours pour les élèves des écoles maternelle et élémentaire de Vic-Fezensac. Un changement qui n'a pas empêché le bon

déroulement des premières semaines de travail.

Les horaires pour 2018 :

- Ecole maternelle.
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 12h et 13h30 à 16h15
- Ecole élémentaire.
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Attention, durant la période des travaux de l'école élémentaire, les horaires de l'après-midi seront 14h-16h30. Les horaires habituels seront rétablis dès la rentrée des vacances de la Toussaint.

L'accueil des enfants en garderie est possible les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 07h45 à 08h30 et de 16h à 18h30.

Pour la rentrée 2018, les effectifs sont en très légère baisse. Cette baisse s'équilibrera avec les arrivées attendues en cours d'année en maternelle et en élémentaire.

A l'école maternelle, le nombre d'enfants est de 138 (contre 143 en 2017). L'école dispose de 6 classes. Pour cette année, l'inspection d'académie a nommée une nouvelle directrice en remplacement de Mme Nelly MASSAROTTO, Mme Cécile TURGUET qui était déjà enseignante dans l'établissement.

En ce qui concerne l'école élémentaire, 203 élèves sont inscrits (213 en 2017). Ils sont répartis dans 9 classes de double niveau.

LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ECOLE ELEMENTAIRE SONT EN COURS.

Les travaux de réfection et de réaménagement de l'école élémentaire sont en cours. Ils ont débuté début juillet et se termineront à la Toussaint.

Ce projet permet de mettre aux normes d'accessibilité le bâtiment ainsi que de réaménager les salles de réfectoire afin qu'elles soient plus fonctionnelles et puissent accueillir les élèves dans de meilleures conditions. Des vestiaires pour le personnel

municipal seront également créés. Ce projet s'élève à près de 300 000 euros HT.

Grâce à la constitution et le suivi des différents dossiers de demande de financement, le coût des travaux sera

subventionné à hauteur de près de 70%.

La Municipalité tient à remercier tous les partenaires de leur aide dans le réaménagement de cet équipement indispensable.

Plan de financement :

	Montant en euros
Fonds de soutien à l'investissement public local	26 975,70
Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)	92 961,56
Région Occitanie	31 000,00
Réserve parlementaire	5 000,00
Conseil Départemental	50 000,00
Autofinancement de la Mairie	93 101,39
Total	299 038,65

PROJET DE MISE EN SECURITE DE L'ENTREE DE VILLE, ROUTE DE LANNEPAX

L'entrée de ville Route de Lannepax/Eauze présente une grande dangerosité. Suite à l'installation de radars pédagogiques durant plusieurs semaines, une vitesse excessive a été relevée. Aussi, afin d'assurer la sécurité des habitants et plus particulièrement des riverains de cette voie, la Mairie de Vic-Fezensac a sollicité la mission Ingénierie des Territoires du Conseil Départemental afin d'étudier la possibilité d'un aménagement.

Les objectifs portent sur la diminution des vitesses à l'entrée de l'agglomération, la mise en sécurité du carrefour de l'Hôpital et la mise en sécurité des piétons.

Le projet est estimé à ce jour à 110 000 euros. Des aides vont être sollicitées auprès de l'Etat et du Conseil Départemental. A ce stade, dans l'attente de précisions et de financements, les études préalables vont être lancées.



EN BREF

PERSONNEL.

Mise à disposition d'un agent municipal auprès de l'association Ciné qua non.

Suite à la démission de l'employé en charge de la gestion administrative et matérielle du cinéma de Vic-Fezensac, le Président de l'association « Cine qua non », M. Yves Ariès, a demandé à la Municipalité la mise à disposition d'un agent communal. Cette mise à disposition, en accord avec l'agent concerné, a été acceptée et a débuté le 10 septembre dernier. Le coût salarial de cet employé sera pris en charge par l'association.

FLEURISSEMENT.

C'est le moment de planter !

Déjà plus d'une quinzaine de particuliers ont décidé de participer au projet « Fleurissons notre ville ». Des excavations ont été réalisées par la Mairie aux pieds de leur habitation pour permettre aux volontaires de fleurir leur façade. Le rendu est déjà très agréable. Merci aux participants !

Pour ceux qui souhaiteraient se lancer dans la démarche, il est encore possible de demander l'accompagnement de la Municipalité. José Bentegeac, élue en charge du projet, et les services municipaux se tiennent à votre disposition. Des formulaires de candidature sont également disponible en Mairie.

GROUPE minoritaire

Notre site : groupeminoritairevic.com

LA PLACE : TOUT CA POUR CA

Avec le grand projet de son mandat, Michel ESPIE devait embellir Vic et redynamiser le commerce local car, selon ses propos durant la campagne, « Vic est sale, Vic est triste ».

Barbara Neto a dirigé les opérations à la tête d'une commission qui a dépossédé le conseil municipal de ses prérogatives, le cantonnant à une chambre d'enregistrement.

Réaliser la totalité du projet en 7 mois dans un calendrier contraint par les festivités de Pentecôte a donné lieu à un chantier désordonné. Entamé aux 4 coins de la place avec une signalisation médiocre, au mépris de toute sécurité, et dans une constante **urgence, l'affaire s'engageait mal** : « Viste hèit !!! ».

Au final, du béton, du gris, du goudron noir, une forêt de potelets, **un kiosque dénaturé** sur une place truffée de marches qui a perdu tout son cachet.

La volonté louable de mettre le piéton à l'honneur à Vic se solde par une circulation et un stationnement quasi impossibles

et dangereux ; les nombreuses éraflures sur les potelets, les divers accrochages et les cascades sur le ralentisseur en témoignent !

Beaucoup d'automobilistes nous disent éviter dorénavant d'aller au centre ville, quitte à changer de commerçant pour plus de facilité.

Des piétons heureux ?

Certainement pas en ce qui concerne les personnes âgées, les poussettes ou les personnes ayant un handicap, compte tenu des nombreux obstacles et difficultés diverses. La place devient un terrain de jeu de quilles (les potelets) où les voitures font office de maillet au grand dam des usagers.

Panique à bord ! Au cours d'une récente réunion où tous les élus étaient conviés, l'opposition a constaté des crispations au sein de la majorité. Pour tout dire, M. le Maire nous demandait de changer, à nouveau, le sens de circulation en centre ville, ce qui a irrité ses troupes et montre que **le dossier n'a jamais été maîtrisé !**

La médiocrité du suivi du chantier et de la qualité des

travaux n'est plus à démontrer suite au constat dressé par la 1ère adjointe Barbara Neto :

- retard dans la réalisation des travaux ;
- liste à rallonge de malfaçons et de réserves à émettre lors de la réception à venir des travaux ;
- l'ensemble des enrobés à refaire alors que des vices avaient été relevés (mais, « il fallait terminer pour les fêtes ! ») ;
- mauvais éclairage de l'entrée de la Mairie...

Une seule réussite... la deuxième terrasse du café des sports !

Dans ces conditions, **l'inauguration est loin d'être à l'ordre du jour** : c'est une place déjà tachée, sale et rafistolée suite aux malfaçons, qui sera présentée à la population.

Bref, **un flop en Gascogne** avec une place qui, selon la population, a perdu tout son charme et toute son âme.

Le prochain candidat pour 2020 pourra reprendre le slogan « **Vic est sale, Vic est triste et... Vic est endetté !** »



Nous vous invitons à consulter sur notre site internet, les photos de la ville de Vic-Fezensac sous « le règne » de Michel ESPIE, preuves du laissez-aller et de l'abandon de nombreux endroits.

VIE associative

**VIC AERO-MODELES :
PLUS DE 40 ANS
D'EXISTENCE !**

machines pensées et conçues par quelques « moustachus » particulièrement motivés.

Tout au long de l'année, les adhérents

afin de tester les futurs pilotes et de plusieurs systèmes d'écolage permettant aux élèves de faire évoluer des aéromodèles d'entraînement en toute sécurité. Deux avions thermiques à moteur méthanol et deux avions électriques sont également dédiés à la formation. Pour les pilotes confirmés, plusieurs modèles sont à disposition au club, bien que la majeure partie des adhérents fassent évoluer des modèles personnels (bien souvent construits par leur soin).

Aujourd'hui, le club est présidé par Gérard BOURDIEUX. Il a, à ses côtés, un bureau dynamique et volontaire. L'activité s'exerce (en fonction de la météo et des disponibilités), les mercredis, samedis et dimanches après-midi, dans une ambiance conviviale, tout en respectant les règles de sécurité. Les pilotes ou constructeurs confirmés n'hésitent pas à distiller des conseils aux adhérents moins aguerris. Dans un esprit de cohésion, certains repas sont organisés en commun en cours d'année par les membres volontaires, généralement, à l'issue de « corvées » réalisées pour l'entretien de la piste ou des abords.



Créée par Alex CHAMBAS, l'association VIC AERO-MODELES existe à Vic-Fezensac depuis 1975. L'association a pour but de s'intéresser au modélisme de manière générale et plus précisément elle a vocation à initier le plus grand nombre à la construction et au pilotage de modèles réduits d'avions.

Au moment de la création du club, Alex Chambas étant également Président de la Société Hippique de Vic-Fezensac, le choix du lieu pour pratiquer cette activité a été arrêté à l'hippodrome. A ce jour, le lieu de pratique est toujours le même.

Au fil du temps, l'association a vu défiler un grand nombre d'adhérents généralement passionnés, car la réalisation ou la conduite d'un modèle réduit n'est pas chose aisée. Volent encore aujourd'hui quelques

peuvent participer à des rencontres « inter-clubs » voire participer à des compétitions (selon le niveau), dont le calendrier est géré par la Fédération ou Ligue Occitanie. Des formations de qualification et des passages de brevets sont également organisés dans différents clubs en cours d'année.

Pour l'exercice 2018, l'association VIC AERO-MODELES compte 15 membres dont deux jeunes passionnés de moins de 18 ans. La saison 2019 devrait voir les effectifs gonfler : quatre jeunes supplémentaires sont actuellement en période d'essai et semblent motivés pour poursuivre une formation.

Le club possède deux postes informatiques équipés de simulateurs



LA petite histoire...



Les abattoirs municipaux.

A Vic-Fezensac, avant 1857, les animaux étaient abattus dans une sorte de grange établie en bordure des fossés de la ville, côté ouest de l'actuelle place du Foirail (à l'angle de la rue des Capots). Or, sa situation du côté du vent dominant venant de l'ouest faisait que des odeurs malodorantes étaient diffusées sur toute la ville.

Aussi, un terrain fut trouvé au lieu

dit « la prairie » en bordure de l'Osse et son achat approuvé par le Conseil Municipal pour la somme de 13 000 francs.

Ce nouvel abattoir, moderne pour l'époque, bénéficie de l'eau pour les lavages, des égouts pour l'évacuation, des réduits pour la mise en fourrière et le pesage des animaux. La ventilation est assurée par des auvents surélevés. Le vent pourra emporter les mauvaises

odeurs. Les travaux eurent lieu en 1860, sous le mandat du Maire Henri de Rivière.

Il faut savoir qu'en 1858 pour une population de 4191 habitants, Vic-Fezensac comptait six bouchers et deux charcuteries. En cette même année, ont été abattus 170 bœufs, 1400 veaux, 50 moutons, 450 agneaux et 430 porcs.

Les tarifs des taxes d'abattage étaient fixés ainsi :

- bœuf : 3 francs
- vache : 2,5 francs
- veau : 1 franc
- porc : 1 franc
- mouton et brebis : 0,5 franc.

L'activité durera jusqu'en 1962.

Aujourd'hui, le bâtiment dit du « Clos des acacias » a conservé extérieurement son aspect d'origine et abrite le « club house » de l'UAV Rugby.

Événements à venir

CEREMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vendredi 23 novembre 2018 à 19h
à la Mairie de Vic-Fezensac

Organisé par la Mairie, l'association Vic Accueil
et l'Office de Tourisme

Les personnes concernées, nouvelles arrivantes à Vic-Fezensac, qui ne se seraient pas encore fait connaître sont invitées à le faire rapidement à l'accueil de la Mairie.

Mairie de Vic-Fezensac, Cours Delom, 32190 Vic-Fezensac
Tél : 05 62 64 47 00 - Fax : 05 62 64 47 13
Mail : mairie@ville-vicfezensac.fr
Page Facebook : Mairie de Vic-Fezensac
Site : www.ville-vicfezensac.fr
ISSN 2494-5161

LE clin d'oeil !

Petit clin d'œil à tous les bénévoles des associations vicoises qui ont participé à l'édition 2018 de la Fête du sport et des associations le 2 septembre dernier. Comme chaque année, une journée très sympathique qui a permis aux petits et aux grands de découvrir la diversité des activités présentes à Vic-Fezensac.

